

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 16 (1904)

Bibliographie: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des Artistes marseillais; Valère Bernard, artiste peintre; A. Casile, artiste peintre; M. Cayol, critique d'art; Décanis, artiste peintre; J. Dubief, statuaire; Eugène Marx, président de la Société des Architectes; Maistre, artiste peintre; A. et P. Ponson, artistes peintres; Reynier, artiste peintre; J.-B. Samat, critique d'art; J. Silbert, artiste peintre.

ART. 11. — La Société de photographie de Marseille n'entend assumer aucune responsabilité du chef d'incendie ou autre. Toutefois, elle prendra les mesures nécessaires pour éviter tous les risques.

ART. 12. — Il n'y aura pas de récompenses. Chaque exposant recevra une médaille commémorative.

ART. 13. — Pour en faciliter le retour, les caisses devront porter en caractères très apparents les noms et adresse de l'exposant, ainsi que le nombre de cadres qu'elles contiennent.

(*Note de la Rédaction*: Nous remarquons dans la liste des membres de ce jury l'absence complète de photographes ou amateurs. Il nous semble que dans un jury de salon photographique leur présence serait plus qu'indiquée! Messieurs les artistes peintres choisissent-ils des photographes pour les jurys de leurs expositions?)

Concours „Phébusine“. — La fabrique des capsules Phébusines ouvre un concours de photographie à la lumière artificielle, entre tous les photographes amateurs dès le 1^{er} janvier; il sera clos le 31 mars 1904. Objet du concours: Photographie d'un intérieur avec un ou plusieurs personnages. Les photographies doivent être faites à l'aide des „Capsules Phébusines“. Un grand nombre de médailles, offertes par différentes maisons de fournitures photographiques, seront distribuées comme prix. Le jury sera nommé par la Chambre syndicale des fabricants et négociants de la photographie.

* * * Bibliographie * * *

—

La photographie simplifiée et la lumière artificielle, par Pierre PETIT fils. Volume in-16 avec 30 figures. — Editeur: Gauthier-Villars, Paris. Prix: 2 fr.

Table des matières: Introduction. Appareils récents. Pose et éclairage. Le portrait. La lumière artificielle. La lumière artificielle et la lumière du jour. La lumière artificielle et l'amateur. Développement. Retouche du cliché. Tirage des épreuves.



A. Bergeret et Cie, Zurich.

Phot. H. Linck, Winterthour.

Le soir.